



Invitation presse

Mercredi 2 octobre 2024

Le rendez-vous des habitant-es du secteur 3

Samedi 5 octobre à partir de 9h30

MDH Anatole France - 68 bis rue Anatole France

En présence de

► Thierry Chastagner, Adjoint au Secteur 3 et à la Sécurité Civile Samedi 5 octobre, aura lieu le rendez-vous annuel pour échanger et participer sur les questions du secteur 3 et de la Maison des habitant-es Anatole France. Au programme : portes ouvertes ; atelier-exposition du Conseil Citoyen Indépendant (CCI) ; tables ronde et forum ouvert du CCI 3.

Programme de la matinée

- ▶ 9h30-10h30 : Accueil café
- ▶ Portes ouvertes : découvertes des services de la MDH
- ➤ Atelier-exposition : « Vivre chaque âge au sein du secteur 3 » présenté par le Conseil Consultatif Indépendant du secteur 3 (CCI3)
- ▶ 10h30-12h : 3 Tables ronde sur l'accueil à la Maison des Habitant-es
- Une meilleure communication de la MDH
- Les démarches en ligne : quelles difficultés et comment vous accompagner?
- Améliorons la convivialité à la MDH!
- Forum ouvert : Comment participer et améliorer la vie de mon quartier ?
- ▶ 12h-14h : Animation théâtrale «impro» par la Cie Imp'Acte suivi d'un buffet convivial



Infos pratiques

- **►** Gratui
- ▶ Les enfants de 4 à 10 ans pourront être gardé-es sur place par des animateur-ices

Zoom sur les Conseils Citoyens Indépendants (CCI)

Créés par délibération du Conseil Municipal du 23 mars 2015, pour renforcer et renouveler les pratiques de démocratie locale à Grenoble, les Conseils Citoyens Indépendants remplacent les Conseils Consultatifs de Secteur. Ce sont des instances organiquement indépendantes et autonomes, qui agissent dans les 6 secteurs de la ville.

Rôles et missions des CCI:

- ► Participation et mobilisation autour d'événements de secteur à destination des habitant-es ;
- ➤ Soutien des projets habitant-es et mise en relation avec des acteurs et interlocuteurs présents au sein des territoires (Services de la Ville, Maisons des Habitant-es, associations...)
- ▶ Organisation de réunions publiques à destination des habitants : 2 forums ouverts au public par an ;
- ▶ Proposition de thématiques pouvant déclencher un atelier de projet ;
- Exercice du droit d'interpellation du Maire en posant des questions orales en Conseil Municipal.

